52me Année — Nouvelle série — No 32 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs 31 AOUT 1946.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 10 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

LE PAYS DU BRABANT

vient pour saluer Paul Arène

Réception prochaine du Vendredi 6 Septembre
en l'honneur des Ecrivains Belges
Et que dans Sisteron !... et que !... demain résonne !...
Dans notre Ville et même Ici !...
La marche martiale et de la « Brabançonne » !...
Cette autre « Marseillaise » aussi !...

Notre petite cité ne serait-elle donc plus la sacrifiée. Elle aura bientôt dans quelques jours, l'occasion et l'avantage de recevoir avec une certaine ampleur mais avec un reste de simplicité, un groupe assez nombreux d'Ecrivains, de Poètes et de Littérateurs Belges et qui n'ont pas dédaigné, dans un très beau voyage au berceau de nos grands hommes, venir s'incliner aussi sur celui de Jean des Figues !... sur celui de Paul Arène !... Nous n'aurons certes pas le mauvais goût de nous livrer à un tapageux défilé en musique et si le temps nous permet d'organiser une réception cordiale et convenable, ce n'est que dans l'intimité et une petite fête familiale et avec le renouveau, par exemple, de notre fameux Quadrille en costume d'antan, que viendront retentir les mâles accents de nos deux hymnes nationaux. Je n'en connais qu'un qui puisse rivaliser avec notre « Marseillaise » et c'est « la Brabançonne » !...

A la soirée du Maire Dietrich de Strasbourg, le seul Rouget-de-l'Isle avait chanté le sien, mais c'est avec des milliers de voix que les patriotes Belges de 1830 entonnèrent sur les airs de la « Muette de Portici » leur « Brabançonne » et qui palpite encore et qui s'enflamme et qui frissonne !... Et voici donc que nous est annoncée l'arrivée dans nos murs d'un groupe important d'Ecrivains Belges qui n'ont pas dédaigné venir faire une halte méditative au pays joli de la Canteperdrix.. Ils avaient voulu s'attarder d'abord à celui de Lamartine, puis aux Charmettes du bon Jean-Jacques, et voici qu'ils veulent ensuite se rendre en pèlerinage au pays de Mistral et de Daudet. Nous y tenons aussi par quelques fibres à celui-là ! Notre petite ville ne saurait être que flattée d'avoir été choisie, en souvenir de Paul Arène, pour figurer en bonne place, oh ! mon Dieu ! pas trop orgueilleuse, sur ce glorieux itinéraire et si heureusement tracé par nos amis Belges. Eux-mêmes n'ont-ils pas voulu commémorer par le pays de Lamartine : Mâcon, Milly, St-Point, les collines aux courbes de Lin et le pays de Jocelyn, puis le Lac du Bourget, puis le Lac romantique d'Elvire avec sa poésie unique.

O ! lac, vallons du soir, grottes,
forêts obscures !...

O ! temps... suspends ton vol !...

Et puis, après ce Lac de mystère et qui semble avoir conservé la forme allongée, sinueuse et harmonieuse d'un divin corps de femme et après la colline de Tresserve où se plaça pour nous en 1820 le sommet de l'Elégie et du Cantique de l'Amour, voici la Savoie, et voici Chambéry et comme on l'écrivait autrefois — Chambéri — et voici les Charmettes.

Ah ! que nos amis Belges ont un goût délicat et un esprit de finesse. Avec Elvire, voici les souvenirs de la nouvelle Héloïse et de Madame de Warens !... Les Charmettes, le petit oratoire discret où la bonne Dame ne craignait pas de faire ses dévotions après avoir donné quelques soins, plus que maternels, à son jeune protégé, ce trop sensible Jean-Jacques et qui jouait déjà au chérubin ! Les Charmettes, la grande alcôve aux rideaux de cretonne pâle et avec son lit en courte pointe de soie jaune et fanée !...

Mais, avec Lamartine et Rousseau et en se dirigeant vers l'autre terre — bénie — de Provence, nos amis Belges savaient qu'ils allaient rencontrer une autre figure — plus idéale — de la poésie... Mireille !

Le nom prestigieux de Mistral a pris aujourd'hui un auréole de je ne sais quel rayonnement splendide et mondial. Il dépasse les cadres étroits d'une province ou d'une région, et il appartient désormais à toute l'humanité recueillie et pensante...

Ce n'est pas sans raison que nos amis Belges ont voulu rapprocher ces deux figures de Lamartine et de Mistral et voudraient-ils me permettre de leur donner ici leur première leçon de Provençal, c'est au sujet de la dédicace du livre de « Mireille ». Dans un Français précis et clair, ils en connaissent, je le sais, la traduction si émouvante : « Je t'offre, ma « Mireille », c'est mon cœur et mon âme et la fleur de mes ans ». Mais Lamartine avait reçu le premier texte comme suit : « Te consacrou Miréio, es moun cur et moun âmo, es la flour dé mès ans, et lou rasin dé Crau qu'amé toute sa ramo té porte un paysan ». L'écriture provençale est difficile de rendre en français, sinon presque impossible. Il faut savoir élider les voyelles et ne pas prononcer durement « Ravido » « Mireillo », mais ravi-do avec l'accent prolongé sur l'antépénultienne... Donc après Saint-Rémy et Maillanne, après le pays d'Aix et d'Arles ou d'Avignon, il est près des bords du Rhône, une petite colline de génévriers, de pins-lièges et de chênes-verts rejoignant les Alpilles bleues, et là se trouve encore se petit moulin de fantaisie et de Panparégouste et où s'arrêtait bien des fois, parait-il, et tout chargé de litière, de buis, de lavandes et de mille plantes odorantes, un petit ânon gris attaché par son bridon à quelque mauvais clou et à quelque anneau tout rouillé sur la muraille tachée de soleil, et alors le meunier, le meunier-poète, pour remercier de sa peine, savez-vous qui ?... le petit anier, le conducteur du petit bourriquot docile et discret, lui donnait en retour, afin de le rétribuer, quelques blanches poignées de fleur de farine et fraichement moulue. Et le petit anier n'était-il pas aussi le co-propriétaire de ce moulin de Rêve et d'Irréalité ?

C'était bien Paul Arène et Daudet Alphonse, les deux maîtres fraternels du Moulin de Pamparigouste !... Nos amis Belges ne l'ont pas oublié non plus notre Paul Arène, le conteur éternel de notre « Gueuse Parfumée » qui sut si bien nous préparer pour nos délices l'Elixir de Goustous du révérend père Gaucher..... distillé aux fleurs de lavande et des herbes des champs et des herbes des prés de notre pays.

Hippolyte SUQUET.

Risterucci

ANCIEN CHEF DE CAMP DE SISTERON et du FORT BARRAUX A ETE CONDAMNE A MORT

La Cour de Justice de Grenoble a condamné à la peine de mort François Risterucci, 42 ans, ancien gestionnaire des centres de séjour surveillé de Sisteron, puis de Barraux, qui avait dénoncé et torturé de nombreux patriotes dans les camps qu'il dirigeait.

CE QU'IL FAUT DIRE !

Les vols de fruits et de légumes connaissent, en ce moment, dans la campagne sisteronnaise, une recrudescence qui va de pair avec la maturité !

Ce genre de vol qui fruste les amateurs de jardin et les cultivateurs devrait être sévèrement réprimé. Le travailleur qui, après sa journée accomplie, peine encore de longues heures dans son jardin pour améliorer son ravitaillement familial, a le droit d'être protégé.

En effet, s'il voit avec plaisir ses longs et patients efforts couronnés de succès, quelle déception pour lui le jour où, paniers en mains, il vient pour récolter, de constater que des malfaiteurs aussi paresseux qu'audacieux lui ont volé le fruit de son labeur.

A l'égal de tous les petits villages environnants, ne pourrait-on nommer à Sisteron, un ou plusieurs gardes-champêtres afin de mettre un terme à ces pillages continuels.

PAUL DANIEL.

SPORTS

SISTERON-VELO

Le Comité directeur du Sisteron-Vélo avait donné, Mercredi soir, à la Mairie, une Assemblée Générale afin de mettre au courant les membres de cette société sur l'emprunt de 300.000 francs pour la clôture du terrain de sports.

L'accueil cordial fait aux personnes désignées pour cette souscription par les amis du sport et de la jeunesse, s'annonce des plus chaleureux et permet d'espérer le placement des bons très rapidement. C'est ainsi qu'avec la générosité des sportifs, la clôture sera en place à la fin Septembre.

M. le Président fait connaître ensuite que les matches de championnat vont commencer et que le premier match d'entrainement sera joué demain Dimanche à Manosque contre « La Provençale ».

En conséquence, les joueurs dont les noms suivent doivent être présents au départ du siège, Bar Léon à midi 30 précises.

Equipe première : Desfossés, Icard Blanc I, Badet, Coulomb, Massot, Borel I, Lopez, Feyrit, Blanc II, Richaud, Bardonnanche.

Equipe deuxième. — Valentini, Amayenc, Para, Davin II, Lamy, Pellegrin, Bertrand, Mariotti, Giro, Latil, Reymond, Armelin I et II, Don I et II.

⁂

CYCLISME

8 SEPTEMBRE 1946
GRAND PRIX CYCLISTE
DE LA VILLE D'ORAISON

Notre Président et « vieux Tour de France» Domenge et autres membres organisateurs ne plaignent ni leur temps ni leur peine afin que l'organisation soit impeccable.

Cette course qui se disputera sur 135 kms et qui est dotée de plus de 20.000 francs de prix et de nombreuses primes, est appelée à avoir un succès retentissant.

Le 8 Septembre, nos plus fines et vigoureuses pédales du Sud-Est seront sur la ligne et les pronostics seront difficiles à prononcer.

En 1939, ce Grand Prix fut enlevé par Camellini après une lutte apre.

Entre temps une course de jeunes non licenciés, se disputera, mais nous reviendront là-dessus.

Engagements reçus chez Domenge garagiste et chez Reboul, Café Moderne à Oraison.

Epitre au Phocéen

Basili Panisson

Sisteron, le 26 Août 1946.

Cher Filleul,

Je t'écris après une journée fort agitée pour les Sisteronnais. Aujourd'hui s'est tenue la Foire de la St-Barthélémy, la plus importante de l'année. Le mouvement de cette manifestation commerciale fort ralenti pendant la guerre, a repris aujourd'hui toute son ampleur d'autrefois. Moins de bestiaux qu'aux foires de ma jeunesse, l'automobile permettant aux intéressés d'aller quérir à domicile, tout au long de l'année, les bestiaux nécessaires aux besoins journaliers. Mais beaucoup de marchands de forains, et surtout un public énorme d'acheteurs ou curieux.

Les marchandises courantes et variées garnissaient les étalages à profusion, et les prix indiqués ne révélaient pas encore la baisse du coût de la vie, la ronde infernale des salaires s'essouflant à battre au poteau la hausse des prix qui n'est pas terminée, qui est pratiquement interminable, la méthode homéopatique employée par les médicastres gouvernementaux ne pouvant qu'aggraver le mal au lieu de le guérir.

Je me rends compte, de plus en plus, mon cher Basili, que notre douce France est atteinte d'une maladie économique très grave, que les trois docteurs politiques préposés à sa guérison sont incapables de guérir, n'étant même pas empiriques, mais atteints de cécité volontaire compliquée de soucis électoraux déprimants. Le chirurgien Farge, appelé en consultation, a proposé la manière forte, ayant sorti son scalpel éguisé de frais, il a dit, sur un ton énergique : Elaguer! Trancher! Couper! Cette théorie qui sauve le malade, lorsqu'elle ne le tue pas, n'étant pas du goût de tout le monde lui valut cette apostrophe historique du député Masson : Supprimez-vous vous-même et vous serez un grand Ministre ! Autrement dit : Donnez à la malade un grand bol de liberté, elle sera guérie ! Ce en quoi il avait raison, à mon avis, le système de l'économie dirigée institué par Vichy, sous la contrainte allemande et continué par la IVme République devant conduire la France à l'asphyxie économique, autrement dit à la mort sûre.

En tous cas, Monsieur Farge, ayant renoncé à supprimer les autres et lui-même, il a adopté comme dernier essai, la reconnaissance officielle du marché noir, c'est, je crois, la meilleure façon de le supprimer, en le rendant blanc, il va passer au bleu. Çà c'est génial, seulement il va falloir relâcher et décorer du « Mérite Alimentaire » ceux qui avaient instauré ce marché de couleur et qui l'avaient élevé à la hauteur d'une Institution d'Etat. Nous pourrons donc acheter 120 ou 150 grammes de viande par exemple, à la taxe et un ou deux kilogs au marché légitime, puisque reconnu. Ceci compensera celà !

La vie est toujours paisible ici, sauf sur la Route Nationale sillonnée par un nombre, toujours croissant, de voitures et de cars transportant un nombre imposant de joyeux « Congés Payés ». Nous avons eu cependant, ces jours-ci, un petit drame local : Un édile Municipal ayant fait expulser « manu militari » d'un local lui appartenant par bail, les meubles d'un Résistant-Sinistré. Un duel épistolaire assez vif s'est livré sur les murs et devantures de Sisteron. Quatre affiches ont été échangées sans autre résultats apparents que des blessures d'amour-propre, parfois plus longues à guérir que les autres.

Ceci me porte à croire, une fois de plus que si les hommes voulaient mettre en pratique le « Aimez-vous les uns les autres » du Grand Crucifié, les petits drames locaux, comme les grands drames internationaux pourraient être évités et la terre deviendrait habitable.

Je te quitte, cher Basili, c'est l'heure de la table sur laquelle m'attendent mes 120 grammes de cotelettes à la taxe et mes 200 grammes du M N légitime.

Louis SIGNORET.

Echos de Gache

SYNDICAT D'INITIATIVE

Dans une réunion générale donnée dans la salle du Casino au mois de Février dernier, présidée par M. Paret, Maire et Conseiller Général de Sisteron, le bureau du Syndicat d'Initiative, composé d'excellentes personnalités — élues à l'unanimité par l'assistance — nous avait promis du bon travail.

En effet, le Syndicat d'Initiative de Sisteron s'est immédiatement mis en relation avec certains autres Syndicats et de différents Offices de Tourisme.

Après, il fit poser aux deux entrées de la Ville, un panneau pour attirer l'attention des Touristes.

Depuis, on n'entend plus parler de Syndicat, si ce n'est que de la démission d'un membre.

Le bureau du Syndicat d'Initiative aurait-il trouvé de la mauvaise volonté auprès de différentes administrations, ou bien sa volonté de faire quelque chose de bien pour la Ville de Sisteron s'arrêterait-elle aux deux panneaux ?...

—:—

COLLEGE PAUL ARENE

Et à qui le tour ? Sisteron vient de se voir supprimé, après beaucoup d'administrations, son Collège de garçons « Paul Arène ».

Il ne faut pas s'en prendre à notre Municipalité qui, elle, a fait ce qu'elle pouvait pour le garder, mais bien aux parents qui, eux, envoient les enfants dans les écoles des grandes villes, croyant que leur rejeton sortira plus vite bachelier. Si l'enfant est doué pour les études, il arrivera aussi bien à Sisteron qu'ailleurs.

Notre Collège « Paul Arène » n'avait plus que 30 élèves secondaires. En Octobre 1946, combien ? Pour que notre établissement puisse fonctionner, il fallait au moins un effectif de 50.

Alors, pourquoi aller chercher dehors, ce que l'on peut avoir chez nous !...

—:—

STATIONNEMENT

La Municipalité a donné à la police locale et à la gendarmerie, des ordres très sévères pour le stationnement des voitures automobiles dans la traversée de la ville.

Dans ces ordres, il faut considérer deux points de vue : l'automobiliste de passage qui lui, s'arrête une heure visite un peu la ville, achète son ravitaillement, va au café pour se rafraîchir et, de ce fait, laisse sa voiture à sa vue, à sa portée, celui-ci laisse au commerce local de l'argent frais. Il faut, pour lui, avoir des égards.

Mais ce qu'il y a de plus pénible, c'est de voir les autos sisteronnaises ou des environs stationner dans la traversée de la Ville pendant une, deux heures, et quelquefois une demi-journée. Les automobilistes de chez nous savent très bien où se trouvent les parcs à autos, soit sur le Pré-de-Foire, la Place de l'Eglise, la Place du Tivoli, la Place du Marché et le Cours Melchior-Donnet. Alors pourquoi laissent-ils leur voiture dans les rues de la Ville ?

S'il y a un procès-verbal à faire ce sera un automobiliste de passage qui l'aura. Il emportera un mauvais souvenir de notre Ville, même si le site lui a plu et la prochaine fois, il ne s'arrêtera pas et ne nous fera pas de la belle réclame.

Quant aux Sisteronnais, qu'ils veuillent bien mettre du bon sens et de la bonne volonté et tout ira bien. Alors, plus besoin de parler procès-verbal. BOUM..

© VILLE DE SISTERON

En pays gavot

GAP
SISTERON
MANOSQUE

Par ces temps de tourisme, la personne éprise de voyages, amoureuse de sensations ou appelée par ses affaires dans les villes voisines de Sisteron peut, si le temps le lui permet, établir facilement une comparaison entre ces trois villes appelées toutes trois, par leur situation géographique, ferroviaire et par relations à traction automobile, à un brillant avenir. Leur aspect fera le sujet de notre tour d'horizon alpestre car les unes et les autres méritent d'être connues et appréciées à leur juste valeur par les transformations qu'elles ont subi au cours de ces dernières années d'avant-guerre.

Gap, capitale des Hautes-Alpes fut au temps jadis, une ville un peu délaissée où la politique y fleurissait à toute époque, elle n'offrait aux visiteurs que la vétusté de ces immeubles et la mélancolie de ses habitants. Ceinturée par le Boulevard de la Liberté faisant sa jonction avec la Rue Carnot par Porte-Colombe, elle n'avait d'agréable que son ciel pur, la fraicheur de son climat et les exercices militaires d'un régiment d'infanterie qui y tenait garnison. Nous avons connu cette époque.

A quelques vingt ans de distance, sous les différentes municipalités qui se sont succédées, cette ville a pris un essor considérable que nul ne peut lui contester : ouvertures de rues nouvelles à l'intérieur, nombreuses constructions sur la route de Provence et au quartier de la Gare, embellissement de la pépinière et construction d'un stade où tout Gap se rend les jours de match, etc... etc...

Gap est aujourd'hui un petit Grenoble. Il est vrai qu'elle a échappé au bombardement, elle conserve ainsi toute sa beauté alpine.

Que dire de Sisteron, placée entre Gap et Manosque. Tous les prosateurs l'ont dépeint sous toutes ses formes. Il ne resterait plus rien à lui souhaiter si la guerre n'était venue lui porter les coups mortels...

Tantôt riante et gracieuse, tantôt bruyante et monotone, notre petite ville offre néanmoins aux visiteurs son climat moyen, les avantages de la ville estivale et provençale. En été les chaleurs sont atténuées par la fraicheur que lui donnent la Durance et le Buëch. En hiver, c'est le soleil réchauffant dont les rayons se profilent sur la neige à la grande joie des skieurs qui, plus nombreux chaque année, découvrent de vastes champs propices à leurs exercices.

Mais voilà, la fatalité s'est acharnée sur elle et de jolie petite ville moyennageuse qu'elle était, elle est devenue la ville martyre par la volonté des guerriers destructeurs du beau et de vies humaines. Elle n'a plus le sourire puisqu'elle pleure ses morts, elle n'a plus son caractère médiéval puisqu'elle est en partie détruite. Elle est dans l'attente de sa résurrection.

Elle a besoin de réconfort, son plan d'urbanisme fortement discuté dans le public tarde à s'intégrer dans sa reconstruction. On dirait qu'une puissance occulte s'oppose à ce qu'elle renaisse de ses cendres. Et pourtant Sisteron n'était-elle pas la liaison entre la Provence et le Dauphiné ? On donne satisfaction à la rumeur publique en réparant par ci, par là quelques immeubles qui n'ont rien de commun avec le plan d'urbanisme dressé par l'architecte, accepté par le Conseil Municipal malgré une forte opposition.

Il est donc temps de se mettre à l'œuvre et de savoir si notre petite ville doit mourir ou renaître.

Dimanche 18 Août, Manosque ouvrait toutes grandes ses portes à une multitude de visiteurs qui, attirés par un programme de réjouissances se répandaient dans la ville curieux de voir cette belle exposition semi commerciale et industrielle où de nombreux stands étalaient leurs produits avec goût sur la place des Terreaux revêtue de ses habits de fête.

Par ses boulevards extérieurs, la ville de Manosque est d'une splendeur remarquable. De larges avenues bien aérées ont permis l'édification d'immeubles modernes, un jardin public bien entretenu permet aux gens paisibles de s'y reposer, des bassins alimentés par des jets d'eau renouvellent l'eau aux poissons de couleurs qui attendent le geste de la main pour hâper la miette de pain qui leur sera jetée.

Enfin Manosque comme Gap est la ville qui a changé de figure et où l'on sent qu'une municipalité éprise de progrès y gouverne à la satisfaction de ses habitants.

Mais que le lecteur ne tire pas de ce parallèle une conclusion contraire à nos désirs. Nous ne voulons en aucune sorte minimiser notre Sisteron. Bien loin de nous l'idée de diminuer son importance. Nous souhaitons, au contraire, de tout notre cœur de Sisteronnais, en établissant ce parallèle voir notre ville toujours plus belle et plus souriante si les pouvoirs publics comprenant notre détresse se mettent à l'œuvre pour faire de Sisteron une cité moderne, propre et coquette comme ses deux sœurs voisines, mais si rien en ce sens n'est fait, elle sera toujours et pour longtemps la petite ville stagnante.

C'est ce que veulent éviter les Sisteronnais que ne laissent pas indifférents la renaissance de leur pays.

JEAN DE LA BAUME.

Chronique Locale et Régionale

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil Municipal s'est réuni le 23 Août 1946 sous la présidence de M. Emile Paret, Maire. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité. Une subvention de 10.000 francs est allouée au Comité d'érection d'un monument des Victimes de la guerre 39-40. Il est également décidé de dresser une stèle à Castel-Bevons sur l'emplacement où trois Sisteronnais ont été mitraillés en accomplissant leur devoir.

L'indemnité forfaitaire de cherté de vie est accordée aux employés Municipaux à compter du 1er Juilllet 1946. Le Conseil décide d'effectuer divers travaux urgents aux diverses écoles, la pose d'une rampe aux escaliers reliant la rue de Provence à la rue du Jalet, la construction d'une toiture à un lavoir à Bourg-Reynaud et approuve un projet d'aménagement du carré des victimes de la guerre et du bombardement. Après avoir pris connaissance d'une lettre de M. l'Inspecteur d'Académie informant que par arrêté de M. le Ministre, la fusion des deux Collèges est décidée, le Conseil rappelle à M. l'Inspecteur d'Académie les termes de sa délibération du 28 Janvier 1946, lorsque la fusion avait été envisagée, demandant : 1° la création d'une classe de philosophie permettant la préparation à la 2e partie du baccalauréat ; 2° la création de la section commerciale demandée depuis le 2 Juin 1945 ; 3° le rattachement au Collège, pour lui permettre de vivre, de l'enseignement ménager pour jeunes filles et centre d'apprentissage pour garçons avec internat et professeurs spéciaux.

Après avoir donné un avis à différentes demandes d'assistance la séance est levée à 24 heures.

DON. — Mme Nicolas, foraine, a versé la somme de 300 francs à répartir comme suit : 150 frs pour le goûter des vieux et 150 francs comme argent de poche aux vieillards de l'Hôpital-Hospice.

Nos remerciements.

REGLEMENT d'Ouverture des Boulangeries pour les jours de repos hebdomadaire. — Lundi 2 Septembre, boulangerie Castro ; Lundi 9 Septembre, boulangerie Girard; Lundi 16 Septembre, boulangerie Burle; Mercredi 25 Septembre, boulangerie Bernaudon ; Lundi 30 Septembre, boulangerie Reymond.

En général, le repos du boulanger de service aura lieu la veille du jour de l'ouverture exceptionnelle.

PERMIS DE CHASSE. — Les personnes ayant déposé une demande de permis de chasse sont invitées à verser à la Caisse du Percepteur le complément du coût de ce permis. La quittance qui leur sera remise devra être jointe à leur demande déposée en Mairie.

AVIS

Le Docteur ANDRE informe sa clientèle qu'il reprendra ses consultations le Samedi 14 Septembre 1946.

AVIS aux JEUNES GENS nés en 1928 et 1929. — La formation prémilitaire des jeunes gens devant être poursuivie pendant les trois années qui précèdent leur incorporation tous les jeunes gens nés en 1928 et 1929, résidant actuellement dans la Commune, sont priés de se présenter d'urgence au Secrétariat de la Mairie en vue de leur inscription. Ils devront être munis du livret de famille de leurs parents ou carte d'identité.

FOIRE. — Lundi s'est tenue dans notre ville, le plus grand jour commercial de l'année, la Foire de la Saint-Barthélémy, dite Foire des Melons.

En effet un nombreux public, vendeurs, acheteurs ou promeneurs, s'était donné rendez-vous à Sisteron.

On aurait cru se trouver à la même foire qu'avant-guerre avec les marchands forains installés à partir de la Poste jusqu'au Cours du Collège et la Place de l'Eglise, le Pré de Foire avec tout son commerce de bestiaux, la Place de la Mairie avec son marché aux légumes et fruits, mais les prix pratiqués mettaient les vendeurs ou acheteurs à la vie actuelle.

Voici quelques prix sur le marché aux bestiaux : oie de 3 kgs, 800 frs; poulets, 200 frs le kg ; agneaux, de 90 à 100 frs le kg ; vaches laitières, de 35 à 40.000 frs ; chevaux de 18 mois, de 100 à 120.000 frs ; chèvres de 2.500 à 3.000 francs.

DON. — Un Sisteronnais, M. Gustave Javel, coiffeur à Marseillle, qui vient annuellement passer au pays natal quelques jours de repos, estimant que la vieille Société Musicale « Les Touristes des Alpes » dont les manifestations ne sont pas payantes n'avait pas moins des besoins financiers pour l'achat de musique et réparations d'instruments, a fait don à cette Société de la somme de 500 francs.

La commission des « Touristes des Alpes » adresse à M. Javel Gustave ses sincères remerciements et l'inscrit parmi ses membres bienfaiteurs.

A VENDRE :

CARPETTE haute laine, bon état, genre Kairouan 3 m 25 x 2 m 25.
S'adresser au Bureau du Journal.

DON. — Mme Henriette Richaud de Salignac, après restitution d'un vol commis à son préjudice, a versé la somme de 360 francs à répartir comme suit : 180 francs pour le goûter des vieux et 180 francs pour l'Union des Femmes Françaises.

Nos remerciements à la généreuse donatrice.

Distribution de Carburants. — Les propriétaires de voitures automobiles et cycles à moteur ayant souscrit une déclaration en Mars 1946 et ne recevant aucune attribution d'essence sont priés de retirer au Secrétariat de la Mairie les tickets de carburants qui leur ont été alloués. Ils devront présenter la carte grise, le volet C et le récépissé de leur déclaration.

Bureau de Bienfaisance. — La distribution des bons du Bureau de Bienfaisance aura lieu les Lundi 2, Mardi 3 et Mercredi 4 Septembre de 10 à 12 h. et de 14 à 17 heures.

AVIS. — La Préfecture des Basses-Alpes communique :

Pacage sur les voies publiques.— L'article 53 du code de la route, portant interdiction du pacage sur les voies publiques autres que les chemins ruraux ou vicinaux ordinaires n'intéressant pas la circulation générale est remis en vigueur.

Cette décision prendra effet dans le délai d'un mois à partir de la date de la publication de la circulaire du Ministre des Travaux Publics en date du 19 Juilllet 1946, insérée au recueil des actes administratifs du département.

DE GARDE cette SEMAINE :
Docteur Niel ;
Parmacie Bœuf ;
Boulangerie Castro.

Spectacles de la Semaine :

VARIETES-CINEMA. — Samedi en soirée et Dimanche en matinée et soirée: Actualités, Documentaire et un grand film :
LA FIANCEE DES TENEBRES

CASINO-CINEMA. — Actualités et deux grands films :
GARDE-COTES
LE MATCH TRAGIQUE film sportif

Paul ALBERT
Avenue de la Gare
Atelier spécialisé dans la VULCANISATION des pneumatiques auto
REPARATION et VENTE
Neuf et Occasion — Toutes marques

ETAT-CIVIL

du 23 au 30 Août 1946

NAISSANCES

Jean Paul Maurice Louis Reynier-Montlaux, Rue Notre-Dame. — Louis Antoine Martial Bonnet, avenue de la Gare. — Girard Paul Samson, avenue de la Gare. — Marie France Chantal Sénéquier avenue de la gare.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Georges Aimé Gaston Brédat, comptable, domicilié à Saulxures-sur-Moselotte (Vosges) et Jeanne Angèle Ernestine Dagnan, s. p. à Sisteron.

TUE-PUNAISES
DROGUERIE BERNARD

AVIS DE CHASSE

La chasse est strictement réservée à l'adjudicataire de la Montagne de Briasc et aux chasseurs de la Commune d'Entrepierres ayant pris leur permis dans ladite Commune.

Toute personne non autorisée par l'adjudicataire sera poursuivie.

L'Adjudicataire :
FIGUIERE Charles.

TOUTE LA MECANIQUE
par la Technique Moderne
Atelier Marcel CONIS
Mécanicien - Constructeur
Cours Melchior-Donnet, SISTERON

Porcs Tous poids. Toutes races. Prix avantag. Ass. Mortalité. Tarif gratuit.
TEXIER Louis gare MAGNAC-VICQ (Haute-Vienne).

POUDRE D. D. T.
DROGUERIE BERNARD

Ford
Camions disponibles
Pour tous renseignements s'adresser
GARAGE MODERNE
Francis JOURDAN
Avenue de la Gare — SISTERON

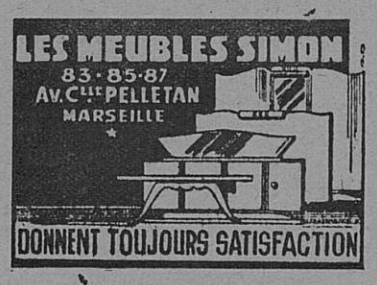

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à Sisteron
—:—

LICITATION
par
adjudication volontaire
—:—

Le Samedi vingt huit Septembre mil neuf cent quarante six, à quinze heures, à SISTERON, en l'étude et par le Ministère de Me BUES, notaire, il sera procédé à la licitation, par adjudication aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, appartenant aux héritiers de M. Jules Joseph AILHAUD, en son vivant retraité des Postes, décédé à SISTERON, le cinq Juillet mil neuf cent quarante trois, et au légataire universel de Madame Marie MASSE, veuve Jules Joseph AILHAUD, décédée à SISTERON, le trois Février mil neuf cent quarante six.

PREMIER LOT :

UNE MAISON D'HABITATION, libre à la vente, sise dans la Ville de SISTERON, Rue Notre-Dame, comprenant : cave en sous-sol, remise avec lavoir, écurie et W-C au rez-de-chaussée, une pièce avec alcôve au premier étage, deux chambres au deuxième étage, galetas au dessus.

Cet immeuble parait être cadastré sous les numéros 925 et 926 de la section G et confronte : au levant, ruelle en escaliers ; au midi, Rue Notre-Dame ; au couchant, Maison formant le deuxième lot ci-après et au nord, Landrier.

Mise à Prix : 80.000 f.

DEUXIEME LOT :

UNE PETITE MAISON, sise dans la Ville de SISTERON, Rue Notre-Dame, comprenant : cave en sous-sol, remise avec W-C et lavoir au rez-de-chaussée, cuisine et chambre au premier étage, chambre avec alcôve au deuxième étage.

Cet immeuble parait être cadastré sous le numéro 924 de la section G et confronte : au levant, maison formant le premier lot sus-désigné au midi, Rue Notre-Dame ; au couchant, Burle et au nord Landrier.

Mise à Prix : 50.000 f.

Les personnes désirant enchérir, devront se pourvoir au préalable, de l'autorisation à solliciter à cet effet de Monsieur le Délégué Départemental de Monsieur le Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme à DIGNE.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me BUES, notaire, dépositaire du cahier des charges.

FACULTE DE TRAITER DE GRE A GRE AVANT LES ENCHERES.

BUES, Notaire.

Un Véhicule payé comptant, c'est un Capital employé
Acheté à crédit, il se paye en roulant, c'est un Capital créé...
Un seul organisme dans le Sud-Est répond dans un délai record paye instantanément n'importe quelle somme :
LA SOCIETE FINANCIERE AUTOMOBILE
49, Avenue Alsace-Lorraine à GRENOBLE
La S.F.A. vous offre quelque chose de neuf :
Vendre à crédit en province aussi facilement qu'à Paris.
Agents pour les Basses-Alpes :
ALLEGRE & CHASTEL, 1, Place de l'Horloge, SISTERON - Tél. 205

Vernis ROUGE
SOLIDE PROPRE LAVABLE
DROGUERIE BERNARD
SISTERON